

# Vaucluse Grande Bastide à Velleron : ce que le maire répond aux promoteurs

Depuis le recours du promoteur pour faire redémarrer les travaux du futur lotissement de la Grande Bastide, un bras de fer est engagé avec la commune. Mais le maire souhaite rétablir sa vérité et offrir une porte de sortie. Par **Jean-François GARCIN**



Le maire de Velleron, Philippe Armengol, a passé une bonne partie de la matinée sur place. Photo Le DL

La justice est désormais saisie du projet de lotissement de 7 hectares et 200 logements, dans le quartier de la Grande Bastide à Velleron, et le dialogue est en panne. « Ce sont eux qui ont engagé une démarche devant le tribunal administratif, on va donc respecter le processus judiciaire », tranche le maire de la commune. Philippe Armengol tient néanmoins à rétablir sa vérité et peut-être suggérer une porte de sortie honorable à Hectare et Angelotti.

Lorsqu'il a découvert dans la bouche de Guilhem Portalès que renoncer au projet pourrait faire jurisprudence, le maire de Velleron a vu l'occasion de prêcher pour sa paroisse. « J'ai envie qu'il comprenne que plus personne ne veut de projets démesurés comme ça. Renoncer serait, au contraire, faire jurisprudence dans le bon sens. Qu'ils saisissent l'occasion de montrer qu'ils respectent le développement durable dont ils se prévalent, c'est-à-dire le social, l'environnemental et l'économique », plaide-t-il.

Et l' élu de se défendre d'avoir instrumentalisé politiquement l'affaire pour faire passer les promoteurs pour de « mauvais garçons ! » comme le reproche le gérant d'Hectare. « Chaque fois que j'ai eu des tribunes politiques, j'ai fait très attention à ne pas les nommer. Je n'ai rien contre eux, mais contre la démesure de ces projets », réaffirme le maire.

## Sa proposition : construire 50 logements derrière Utile

Et il affirme même avoir pris un soin extrême à ne jamais rompre le dialogue, rappelant son échange avec M. Angelotti lors du congrès des maires vauclusien il y a un an. Il assure d'ailleurs lui avoir rappelé sa proposition d'aménager une parcelle de 50 logements dans le prolongement d'un nouveau quartier derrière l'Utile.

Mais il reste inflexible sur la Grande Bastide, qui doit rester une zone naturelle à protéger comme c'était le cas avant la modification du plan local d'urbanisme par ses prédécesseurs. « Passer de 200 à 150 logements, je n'appelle pas ça faire des compromis », dit-il.

Philippe Armengol assure pourtant que sa porte est toujours restée ouverte et qu'il a pu échanger avec M. Angelotti à plusieurs reprises par textos. « Ma ligne reste disponible pour des échanges, je suis souvent présent en mairie », souligne-t-il, avant de prédire qu'en n'acceptant pas sa proposition, les deux promoteurs risquent de s'embourber. « Il y a tant d'autres choses à faire comme réhabiliter et redynamiser des centres villages, des friches industrielles. On ne peut plus faire de grands projets comme ça et artificialiser des sols. Il faut qu'ils changent leur cœur de métier, il faut qu'ils changent de logiciel », conclut-il.

### **Recours : la commune soutient le préfet**

La suspension du chantier de la Grande Bastide a été reçue comme « une bonne nouvelle » par le maire de Velleron, qui ne nie pas l'impact des mobilisations successives. Le combat d'un village tout entier, qui « rejette ce projet à 95 % », selon Philippe Armengol. « Nous ne sommes pas contre le développement de notre village, mais à vitesse raisonnée. Ce qui nous révolte, c'est l'incohérence du projet et sa démesure, qui met en péril les enjeux environnementaux de cette zone et les finances de la commune », poursuit l'édile, qui estime qu'un tel lotissement n'a pas sa place dans une commune d'un peu plus de 3 000 âmes. Pas moins de 200 logements et 600 habitants de plus, c'est un bond de 20 % que ferait la population velleronnaise en deux ans. La commune a fait les comptes, elle devrait déboursier 7 millions d'euros pour mettre à niveau ses équipements, sans compter l'extension de la station d'épuration aux frais du Grand Avignon. Il faudrait agrandir la crèche et l'école, payer les raccordements aux réseaux d'eau et d'égouts, recalibrer la voirie étroite et en mauvais état, créer un giratoire sur la RD 938 évalué à 700 000 €.

« Si nous n'avions pas été élus en 2020, le lotissement serait déjà là », martèle Philippe Armengol, qui promet de ne pas trahir son engagement électoral. Aussi la commune s'est elle jointe en intervention volontaire aux côtés du préfet pour tenter de contrer le recours de l'aménageur et empêcher la reprise des travaux. Et Philippe Armengol l'assure, « tout le monde est sur le pont si de nouvelles mobilisations sont nécessaires ». Selon lui, cette affaire a même réveillé les consciences et « beaucoup de maires revoient leur positionnement sur les futurs aménagements, d'autres regrettent leurs choix qui entraînent des frais pour des années », conclut-il.